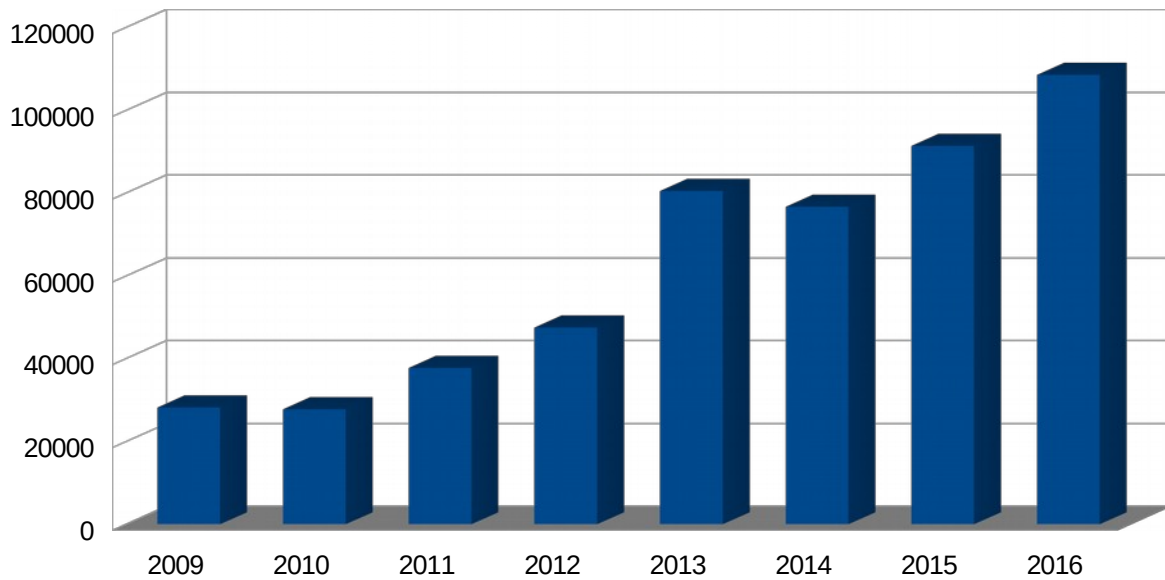




rapport financier 2016

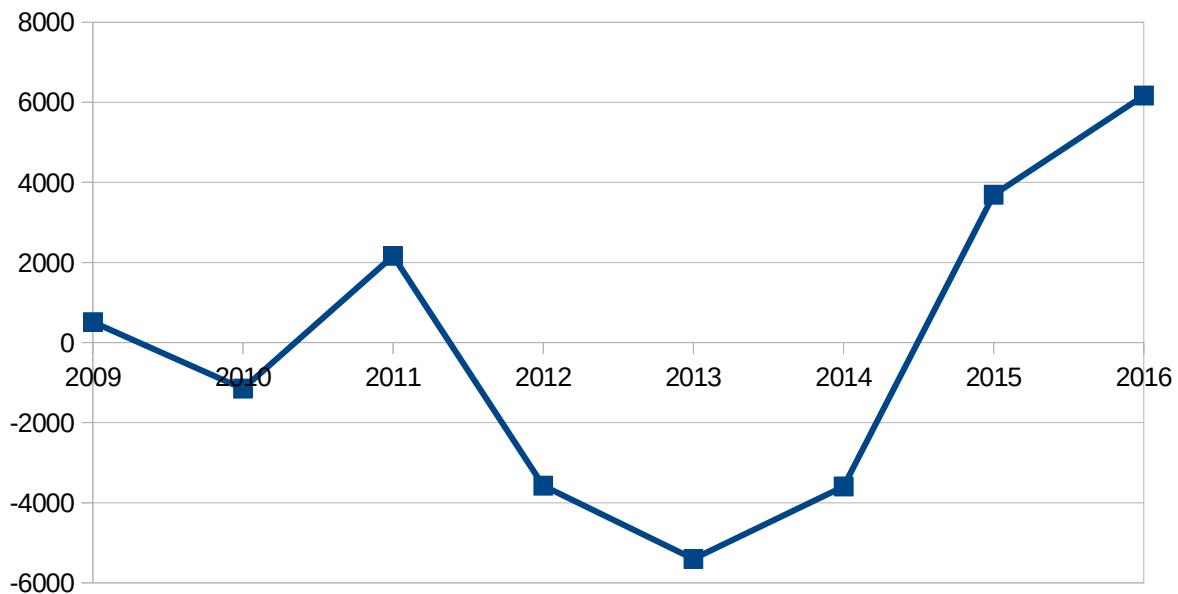
contact : Sébastien CHEVALLAZ (Directeur) 06.01.766.400 – contact@lartdenfaire.com –
lartdenfaire.com – 04.75.38.02.63

évolution du budget



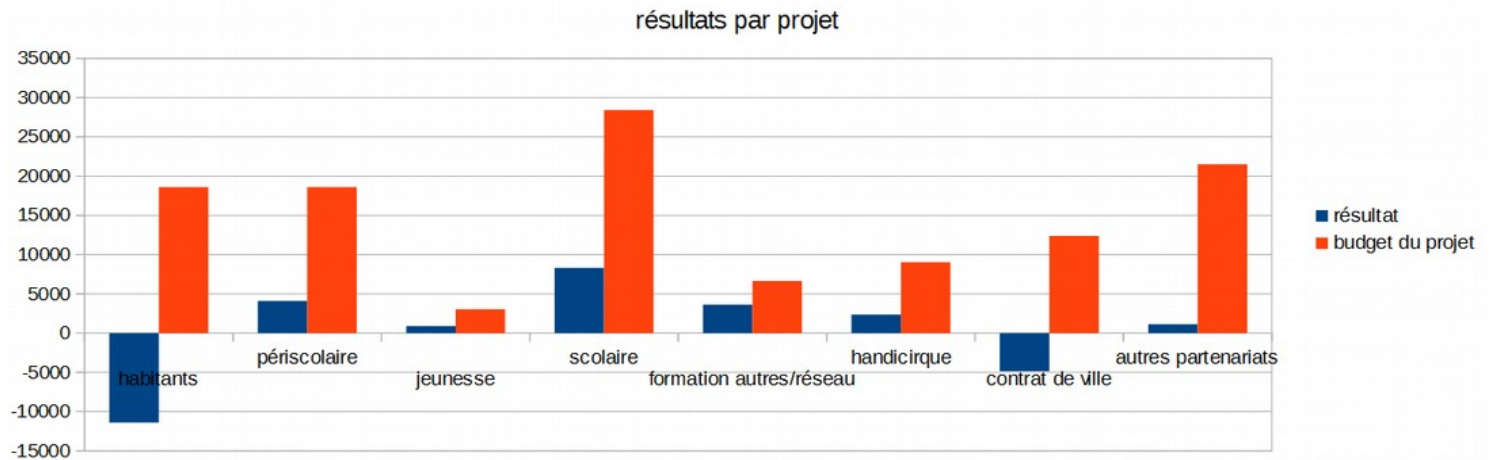
Le budget de 108 532 € est **en hausse de 18,8 %** par rapport à 2015. Cela traduit l'augmentation globale de notre activité. **En 5 ans**, notre budget a augmenté de **128,5 %**.

évolution du résultat



Nous clôturons l'exercice avec un excédent de **6170€** (3 691 € en 2015). Cet excédent va nous permettre, mais de manière encore insuffisante de faire face aux problèmes de trésorerie récurrents. Par ailleurs, ce résultat reste **très insuffisant au regard des différentes provisions et investissements** que nous sommes appelés à effectuer dans les années à venir pour assurer notre

pérennité et notre développement : provision de trésorerie, investissement pour l'installation d'une infrastructure, en matériel pédagogique et en moyens pour assurer notre mobilité.



- comme en 2015, **les actions en direction des habitants** (stages pendant les petites vacances et ateliers réguliers) **sont fortement déficitaires** (- 10 026 €) : Sur ces actions, il apparaît indispensable que nous puissions nous appuyer sur des subventions, ce qui est peu le cas jusqu'à présent (2240 € en 2016). Or ces ateliers répondent à 2 enjeux : celui de la ruralité et de l'accès aux pratiques artistiques, puisque nous nous efforçons de proposer des ateliers sur les territoires ruraux. Et l'enjeu social puisque nous attachons une grande importance à rendre accessible ces pratiques au plus grand nombre avec un système de quotient familial. Le coût induit par ces engagements nécessite un accompagnement financier que nous devons trouver davantage chez les collectivités territoriales qui partagent ces enjeux. Par ailleurs, l'absence d'infrastructure, si elle nous exonère de frais de fonctionnement, nous ajoute des frais de transport et d'installation conséquents.

- les actions **dans le cadre du périscolaire et du scolaire sont excédentaires** (790 € pour le périscolaire et 8 712€ pour le scolaire) malgré des budgets souvent maigres dont disposent les collectivités et les établissements scolaires. Le fait que nous ne soyons pas rattachés aux réseaux culturels (DRAC) nous pénalise également car les établissements ne peuvent obtenir de subvention s'ils font le choix de travailler avec nous.

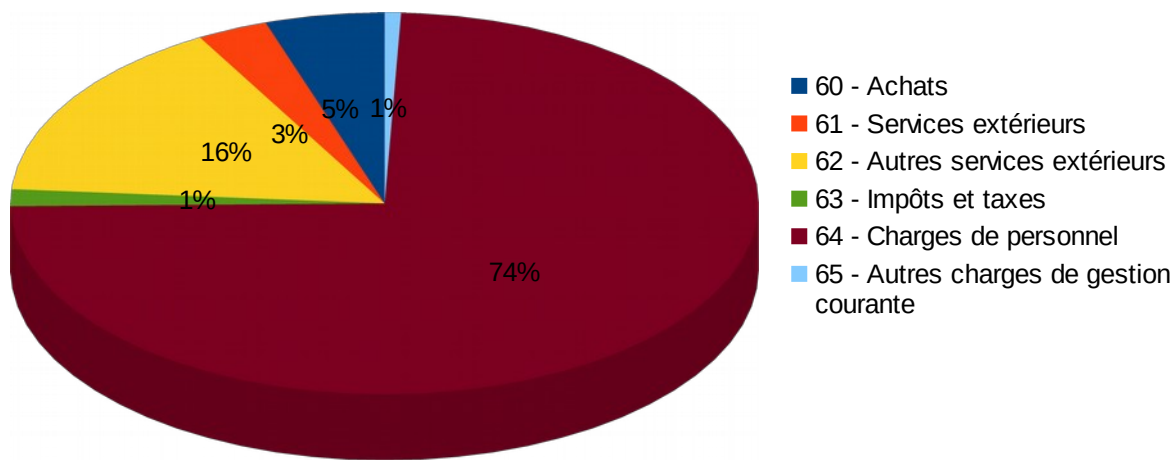
- le projet dans le cadre du **contrat de ville d'Aubenas** (Passerelles Cirque) **est déficitaire de 4 662 €** sur un budget de 12 853€. Nous avons anticipé ce déficit mais fait le choix de nous investir dans cette action pour démontrer que l'outil cirque pouvait être pertinent dans le cadre de la politique de la ville. Le coût important du projet est lié à l'importante logistique mise en place (location et installation d'un chapiteau) et du temps de préparation avec les différentes structures partenaires.

- **le faible résultat concernant les partenariats extra-scolaires** (250 €) nous invite à revoir à la hausse la tarification de nos prestations. C'est une démarche que nous avons entamé depuis le début de l'année avec une augmentation d'environ 10 % qui s'applique également au domaine scolaire et au handicap.

- pour **le projet handircirque**, la subvention de 5 000€ de la Fondation de France nous permet d'être excédentaire mais nous invite à mobiliser et un renouvellement pour de nouveaux projets auprès de la Fondation de France et d'autres sources de financement.

Les dépenses :

répartition des dépenses 2016



Les coûts liés aux **salaires sont, cette année encore, largement prépondérants** et en augmentation de 2 % par rapport à 2015. Quelques éléments pour expliquer cette prédominance :

- nos **frais de fonctionnement sont relativement réduits**, n'ayant pas de locaux à notre charge,
- notre **situation financière critique** nous a empêché d'effectuer les achats qui aurait favorisé un fonctionnement optimal (renouvellement du matériel, remorques pour les déplacements du matériel, etc.)
- **notre association s'appuie avant tout sur des compétences humaines d'encadrement**, ce qui est d'ailleurs trop souvent négligé par les bailleurs qui préfèrent financer du matériel plutôt que de l'humain, ce que nous regrettons ardemment car cela ne va pas dans le sens d'une réelle pérennisation des projets ni d'une action éducative de qualité.
- nous avons consacré beaucoup de temps au **travail d'ingénierie** pour mettre en place à court, moyen et long terme des projets d'action en direction des jeunes, de la mobilité internationale et du handicap.

Globalement, on retrouve les mêmes équilibres de répartition entre les différents secteurs de dépense qu'en 2015. L'augmentation du budget traduit donc bien une augmentation globale de notre activité.

Le tableau ci-dessous détaille le salaire brut annuel par salarié et le nombre d'heures.

Sébastien CHEVALLAZ	Lilian RAVIER	Charlotte JOLYET	Nora LEGER	Marie CHOLME	Isabelle VINCENT
brut h	brut h	brut h	brut h	brut h	brut h
19834 1362,6	7769,24 792	6561,7 517,8	0 0	4274,97 352	11791,92 931,3

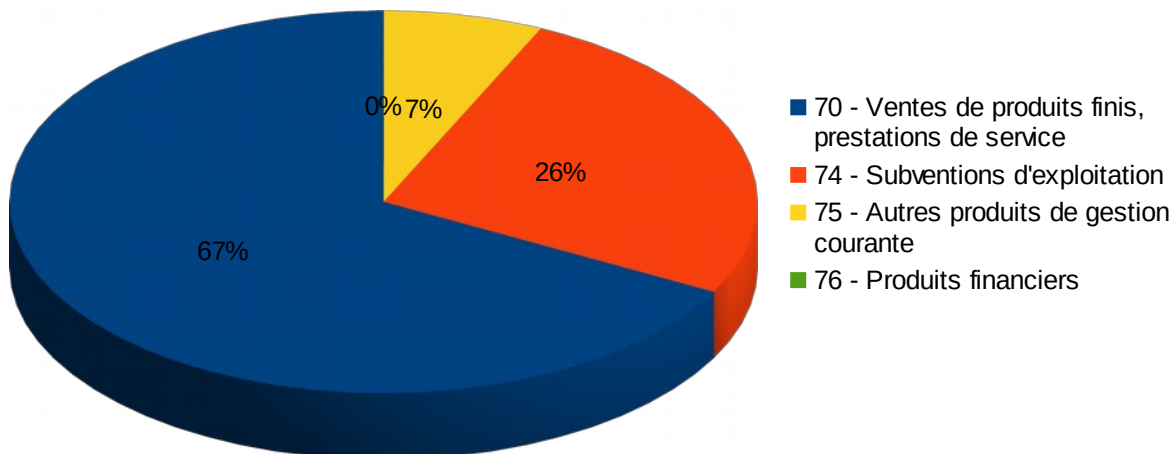
David REDT	Olivier REGNIER	Karine FERRINO	Héloïse BERTHELOT
brut h	brut h	brut h	brut h
4155,86 362,13	152,38 12	734,66 49	541,06 48,3

Ce tableau illustre **la précarité** dans laquelle nous inscrivons les emplois ; cette précarité est liée à **la nature de nos actions** : elles s'organisent en fonction de projets qui, sauf rares exceptions s'inscrivent

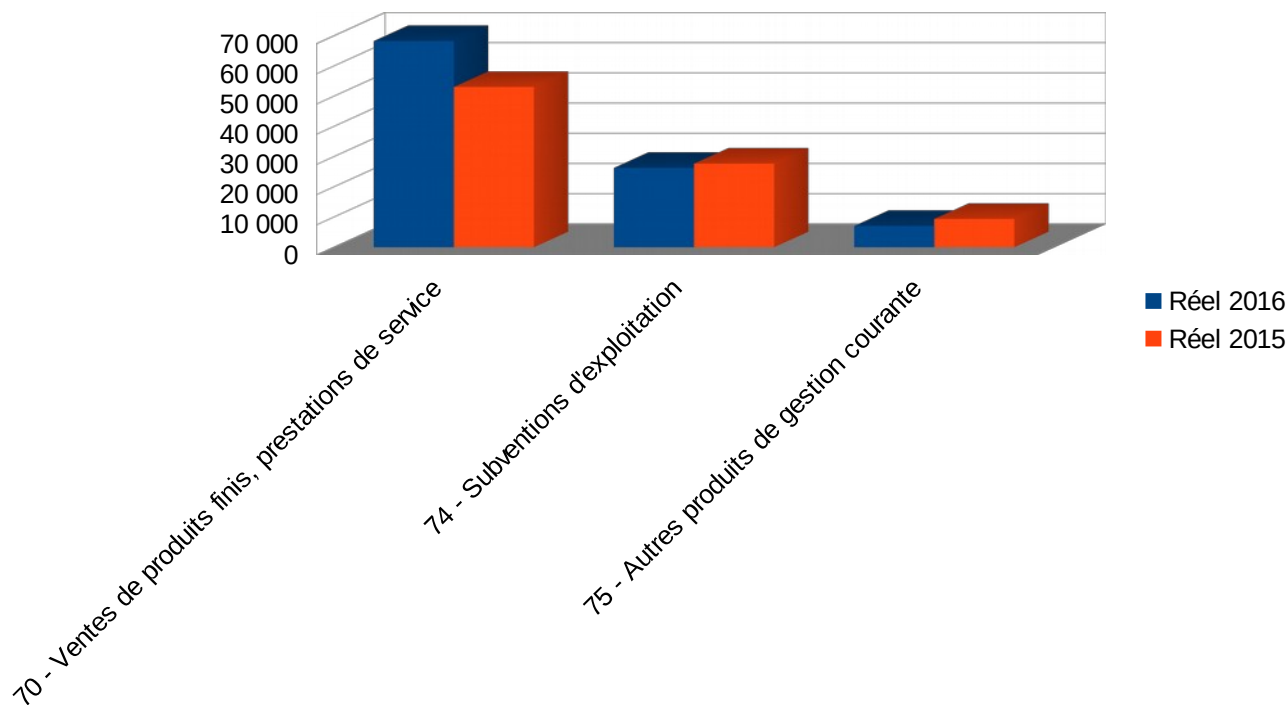
dans des durées limitées. Cette précarité s'inscrit également dans le cadre des **difficultés que nous rencontrons pour financer les postes liés au suivi administratif** des projets en particulier et de l'association en général.

Les recettes :

répartition des recettes 2016



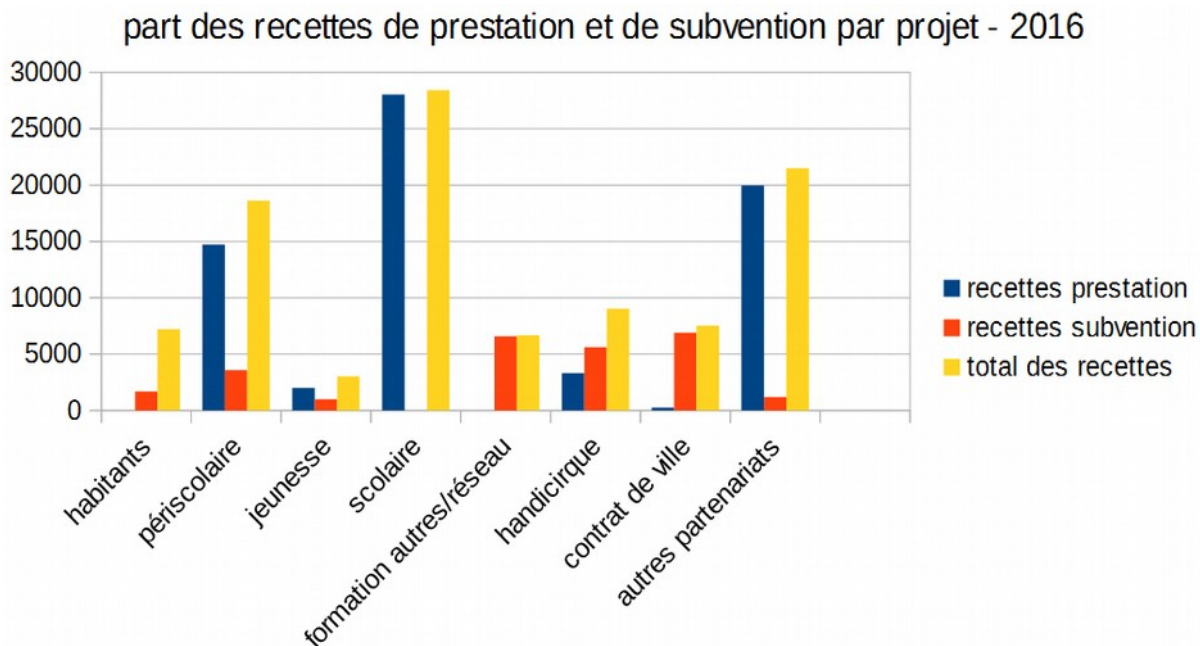
recettes comparées à n-1



- Les subventions ont diminué de 5 % en raison de la fin de l'emploi aidé (emploi d'avenir sur le poste de Lilian Ravier), la part des subventions dans les recettes a diminué passant de 31 % à 26 %. La

croissance d'activité repose davantage sur les projets de type prestation que sur les projets subventionnés. L'augmentation des recettes de prestation est de 16,54 % par rapport à 2015.
- la part des recettes liées aux adhésions et cotisations est stable.

Nos recettes reposent en grande partie sur la vente de prestations. Celles-ci sont en hausse, ce qui traduit l'augmentation de notre activité.



On distingue clairement les projets subventionnés :

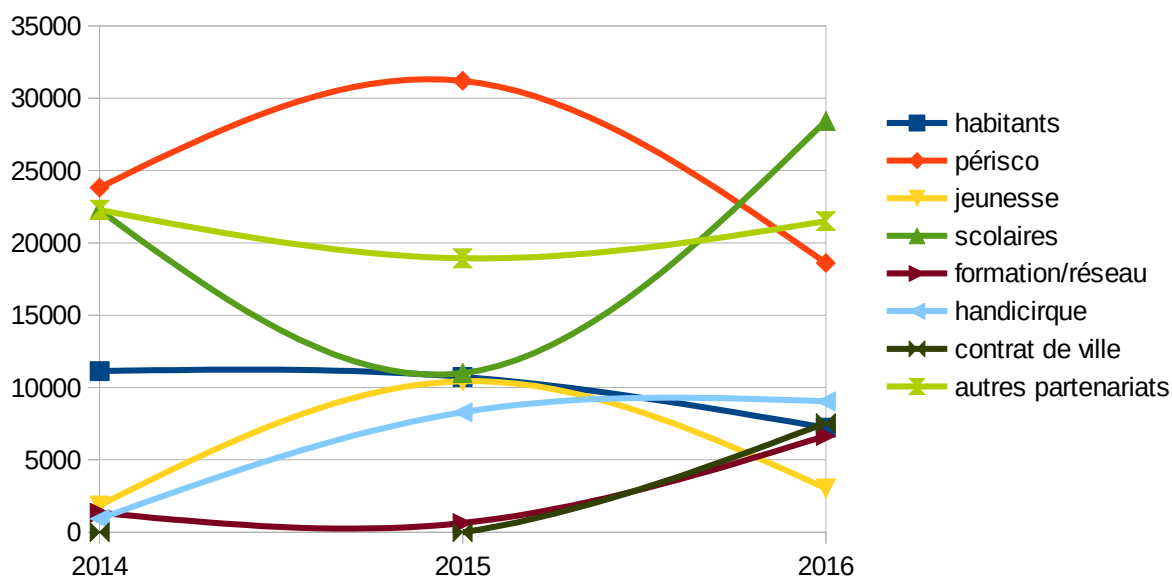
- les actions de formation et de coordination de réseau
- l'action dans le cadre du contrat de ville d'Aubenas
- dans une moindre mesure : le projet handikirque

des projets reposant sur les prestations :

le périscolaire, le scolaire et les partenariats extra scolaires.

Les actions en direction des habitants reposent essentiellement sur les cotisations.

évolution des recettes par type de projet - 2016



Nos recettes liées aux **actions avec les habitants** régressent (-12,3%) car **nous faisons le choix de ne pas développer davantage es actions tant que nous ne disposons pas d'un lieu adapté pour cela.**

Pour le **périscolaire** (-49%), nous avons fait le choix, dès septembre, de **concentrer nos interventions sur la commune d'Aubenas** et d'encourager les collectivités à développer des ressources locales car les interventions sont problématiques à plusieurs égards : contraintes trop importantes (déplacement, logistique, espaces souvent inadaptés, etc.) et l'esprit de la réforme n'invite pas à faire intervenir des « professionnels » mais plutôt réfléchir à la mise en place de ressources adaptées aux besoins des enfants sur ces temps.

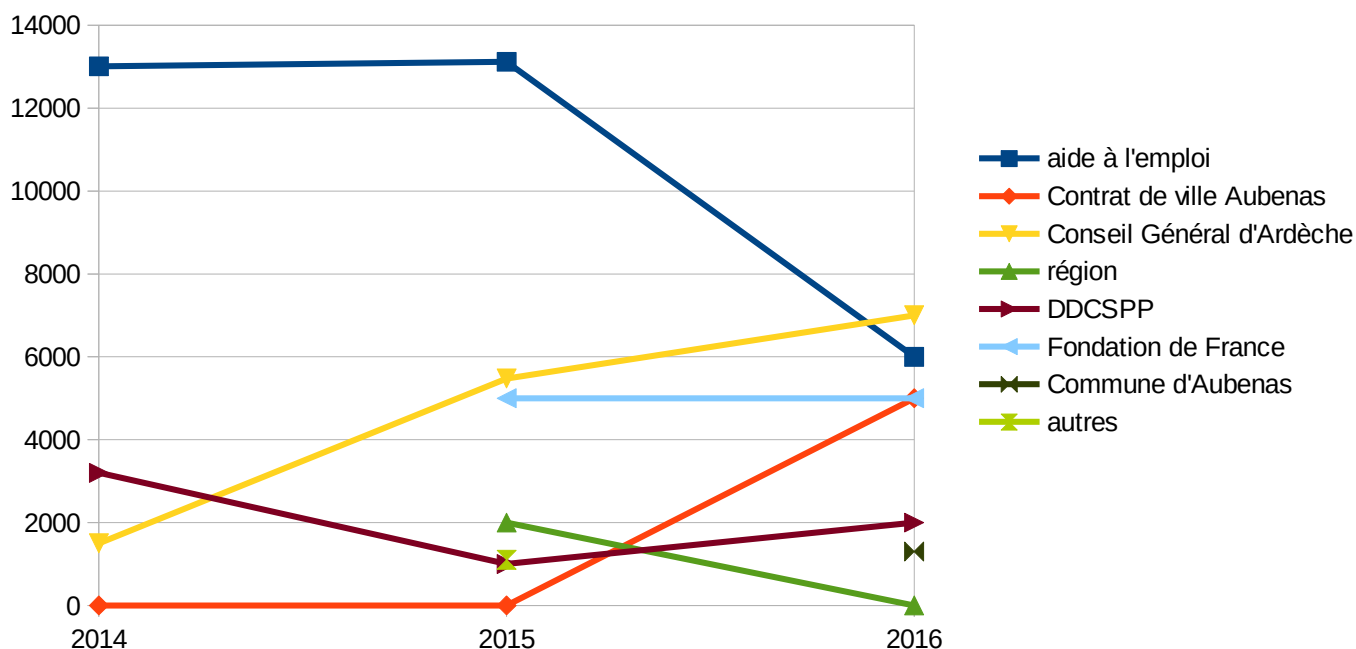
Le projet jeunesse a marqué une pause en 2016.

Les projets en milieu scolaire se sont multipliés (+ 170%) que ce soit dans le cadre du partenariat que nous menons avec la FOL 07 ou en dehors.

Le projet handicapirque a légèrement progressé (+14%) mais devrait se développer davantage en 2017 avec la mise en place du réseau départemental Handicap/spectacle vivant que nous coordonnons et des sollicitations dans le cadre scolaire (ULIS, CLIS) et extra scolaire (projet avec le réseau départemental des centres de loisirs sud Ardèche).

les subventions :

évolution des subventions - 2016



La fin de l'emploi aidé nous place dans une situation difficile car si on constate que d'autres subventions sont en augmentation (Département, contrat de Ville d'Aubenas et, dans une moindre mesure, DDCSPP), celles-ci sont directement liées à la mise en place d'action, contrairement à **l'emploi aidé qui venait soutenir notre fonctionnement global**. Dans l'idée d'un tel soutien, nous sollicitons régulièrement la DDCSPP afin d'obtenir **un poste FONJEP**.

Un point positif est constitué par **notre conventionnement par le Département** pour structurer 2 réseaux départementaux (5000€ en tout).

En conclusion :

Malgré la fin de l'emploi aidé et donc la baisse global de notre taux de subventionnement, **nous avons su maintenir un équilibre financier relatif**. Toutefois cet équilibre repose en grande partie sur des prestations, ce qui va dans le sens d'**une précarité** qui, à plusieurs niveau (salarial, budgétaire) nous maintient dans une certaine incertitude.

On peut s'interroger sur **les sources de cette précarité** : avec un projet associatif qui s'inscrit dans **des logiques de transversalité éducative** (jeunesse, handicap, social, loisirs, scolaire, périscolaire), **nous sommes sans tutelle** d'une collectivité ou d'une fédération, tels que pourraient l'être un centre social, une MJC ou une compagnie artistique. Il en va de même pour **notre champs d'action territorial** qui ne correspond pas à une entité administrative précise (il se situe entre le Pays d'Ardèche Méridional et le Département).

Le fait de disposer d'**un lieu propre** semble être une solution à cette précarité puisque cela permettrait de mettre en place **des actions ancrées sur le territoire** et favoriserait sans doute **l'implication des collectivités**. Toutefois, nous sommes, encore ici, confronté au problème de **notre fragilité**

économique puisque, malgré l'opportunité de co-financements importants en 2017, nous ne disposons pas des fonds de trésorerie nécessaires. Cela reste, néanmoins **une perspective encourageante** si, toutefois elle est accompagnée des soutiens qui seront nécessaires pour assurer les investissements et les coût de fonctionnement.

Même si nous y sommes depuis toujours plus ou moins habitué, **notre situation économique constitue un frein important dans notre développement**. Les solutions pour l'avenir, dépendent, en partie, de la capacité que nous aurons à **mobiliser des partenaires** pour s'engager sur **des projets** que nous pensons être **pertinents et novateurs** (mobilité internationale, jeunesse, handicap, action sociale). Mais, paradoxalement, cette capacité dépend aussi de nos moyens financiers. **Nous continuerons donc, en attendant, à maintenir une gestion « tendue » et rigoureuse de nos moyens financiers.**